



Monsieur Yves NANQUETTE
Directeur Général de LCL
Immeuble Rhône
10 Place Oscar NIEMEYER
94800 Villejuif

Lettre ouverte

Objet : Emission obligataire 2011

Paris, le 30 juin 2011.

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance de votre courrier destiné aux Directeurs de Réseau daté du 17 juin.

En toute transparence, vous y indiquez que les différents contrôles effectués suite à la première émission « *démontrent aussi la nécessité de poursuivre l'amélioration de la **démarche de conseil*** », progression que vous souhaitez plus homogène sur l'ensemble de LCL.

Vous soulignez également l'importance de respecter les règles de déontologie et les procédures.

FO LCL est très sensible aux messages que vous avez voulu transmettre. Ils apaisent nos inquiétudes formulées dans notre courrier du 31 mars dernier, suite aux désagréments constatés lors de la première tranche.

De plus, l'option faite de restreindre journalièrement les saisies permet de garantir une meilleure répartition de l'enveloppe obligataire, tant pour les conseillers que pour les clients qui semblent friands de ce type de placement.

Travailler dans les règles de l'art, répondre aux besoins réels du client apporte beaucoup d'avantages :

- le salarié ne se met plus en danger, il est sécurisé dans son emploi.
- le salarié reprend goût au travail, il n'est plus heurté dans son éthique.
- le client respecté est satisfait.
- de la satisfaction naît la recommandation.

Pour **FO LCL**, c'est à ces conditions que nous réussissons « Centricité 2013 ».

Nous espérons surtout que le double langage ne sera plus pratiqué par certains DdR ou DR qui, se couvrant en écrivant de belles paroles, poussent pourtant managers et autres salariés à produire à tout va, coûte que coûte ...

En vous renouvelant notre satisfaction quant à votre rappel d'instructions, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur Général, nos salutations respectueuses.

Philippe KERNIVINEN
Délégué National FO LCL